

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2627

16 novembre 2007

### SOMMAIRE

<b>Airon S.A.</b> .....	<b>126095</b>	<b>Goodman Management Holdings (Lux) S.à r.l.</b> .....	<b>126074</b>
<b>AKH Luxco II S.à r.l.</b> .....	<b>126068</b>	<b>HECF Luxembourg Master 2 S.à r.l.</b> ....	<b>126083</b>
<b>Aquavida S.à r.l.</b> .....	<b>126088</b>	<b>Hyl S.à r.l.</b> .....	<b>126080</b>
<b>Aquavida S.à r.l.</b> .....	<b>126088</b>	<b>Ile de LaD Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>126056</b>
<b>Aquavida S.à r.l.</b> .....	<b>126090</b>	<b>Imbali Resources S.A.</b> .....	<b>126096</b>
<b>Atelier d'Architecture et de Design Jim Clemes S.A.</b> .....	<b>126054</b>	<b>Imbali Resources S.A.</b> .....	<b>126096</b>
<b>Atemos S.A.</b> .....	<b>126089</b>	<b>Imison International S.A.</b> .....	<b>126086</b>
<b>Bodhi Holdings S.A.</b> .....	<b>126087</b>	<b>Immobilière Albert S.à r.l.</b> .....	<b>126055</b>
<b>Bolux Conseil S.A.</b> .....	<b>126052</b>	<b>Immobilière D.P. S.à r.l.</b> .....	<b>126053</b>
<b>Business &amp; Investment Company S.A.</b> ..	<b>126093</b>	<b>Imperial Financing S.à r.l.</b> .....	<b>126080</b>
<b>Business &amp; Investment Company S.A.</b> ..	<b>126094</b>	<b>Japan Property Holdco S.à r.l.</b> .....	<b>126066</b>
<b>Business Sceptre S.A.</b> .....	<b>126093</b>	<b>Jazz S.à r.l.</b> .....	<b>126053</b>
<b>Business Sceptre S.A.</b> .....	<b>126094</b>	<b>Karo S.A.</b> .....	<b>126093</b>
<b>Cameron Rand Associates S.A.</b> .....	<b>126075</b>	<b>Kirwan Offices S.à r.l.</b> .....	<b>126056</b>
<b>Churer Investitionsgesellschaft A.G.</b> ....	<b>126089</b>	<b>Le Colibri Bleu</b> .....	<b>126079</b>
<b>COF</b> .....	<b>126053</b>	<b>Lufi Real Estate S.à r.l.</b> .....	<b>126086</b>
<b>Compagnie Fiduciaire Group</b> .....	<b>126054</b>	<b>Lux Global Logistics S.à r.l.</b> .....	<b>126055</b>
<b>Crédit Suisse Prime Select Trust Advisory Company</b> .....	<b>126092</b>	<b>Manbra Holding S.à r.l.</b> .....	<b>126087</b>
<b>DAB Investments Luxembourg SNC</b> ....	<b>126084</b>	<b>Mansfeld Investment S.A.</b> .....	<b>126052</b>
<b>Dahlem, Schroeder &amp; Associés</b> .....	<b>126087</b>	<b>Mayflower Investment S.A.</b> .....	<b>126085</b>
<b>Dealinvest Holding SA</b> .....	<b>126092</b>	<b>Medical Protein Holding S.A.</b> .....	<b>126056</b>
<b>Delphi Property Investment S.A.</b> .....	<b>126053</b>	<b>Meraxil S.A.</b> .....	<b>126088</b>
<b>DGV Investment S.A.</b> .....	<b>126051</b>	<b>Mercuria Management Company S.A.</b> ..	<b>126079</b>
<b>Divinter SA</b> .....	<b>126084</b>	<b>Monster Luxembourg S.A.</b> .....	<b>126051</b>
<b>Drum S.A.</b> .....	<b>126052</b>	<b>Neolana S.à r.l.</b> .....	<b>126088</b>
<b>Duna Investments S.A.</b> .....	<b>126085</b>	<b>Neolana S.à r.l.</b> .....	<b>126085</b>
<b>Elecfin S.A.</b> .....	<b>126079</b>	<b>Neolana S.à r.l.</b> .....	<b>126087</b>
<b>Entreprise Générale de Construction Hochtief-Luxembourg S.A.</b> .....	<b>126074</b>	<b>Osmosis International S.à r.l.</b> .....	<b>126090</b>
<b>European Estimate S.A.</b> .....	<b>126091</b>	<b>Pastor International S.A.</b> .....	<b>126084</b>
<b>Farton Holdings S.A.</b> .....	<b>126090</b>	<b>Patron Cyclade S.à r.l.</b> .....	<b>126095</b>
<b>Farton Holdings S.A.</b> .....	<b>126089</b>	<b>Prova Holdings S.A.</b> .....	<b>126096</b>
<b>Finover S.A.</b> .....	<b>126094</b>	<b>Prova Holdings S.A.</b> .....	<b>126096</b>
<b>Gaming Invest S.à r.l.</b> .....	<b>126054</b>	<b>Rasgor Holding S.A.</b> .....	<b>126075</b>
<b>Georges &amp; Associés S.à r.l.</b> .....	<b>126095</b>	<b>Rasgor Holding S.A.</b> .....	<b>126074</b>
		<b>Resgre Investissements S.A.</b> .....	<b>126054</b>
		<b>Ritter S. à r.l.</b> .....	<b>126089</b>

<b>Rodange 149 S.A.</b> .....	<b>126075</b>	<b>SOFI Asia Investments S.à r.l.</b> .....	<b>126051</b>
<b>Rosebud Hôtels Holding S.A.</b> .....	<b>126084</b>	<b>T &amp; C International S.A.</b> .....	<b>126080</b>
<b>Rosenberg S.A.</b> .....	<b>126091</b>	<b>Townley Corporation S.A.</b> .....	<b>126090</b>
<b>Rosso S.à r.l.</b> .....	<b>126058</b>	<b>Tremblay en France S.à r.l.</b> .....	<b>126095</b>
<b>RREI Management S.A.</b> .....	<b>126078</b>	<b>Trustbau S.à r.l.</b> .....	<b>126085</b>
<b>Sensus Metering Systems (LuxCo 3) S.à r.l.</b> .....	<b>126094</b>	<b>Ultracalor Corp S.A.</b> .....	<b>126095</b>
<b>Sincro Sicav</b> .....	<b>126057</b>	<b>VIP Domotec Home Service S.à r.l.</b> .....	<b>126091</b>
<b>Skuld Re II S.A.</b> .....	<b>126058</b>	<b>Windle Consulting S.à r.l.</b> .....	<b>126086</b>
<b>Société Financière Transcontinentale</b> ...	<b>126093</b>	<b>XL-arch S.A.</b> .....	<b>126055</b>
<b>Société Luxembourgeoise Immobilière</b> .	<b>126057</b>	<b>XML Europe S.A.</b> .....	<b>126078</b>

**DGV Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R.C.S. Luxembourg B 92.976.

—  
EXTRAIT

*Résolutions prises lors de l'assemblée générale du 4 juin 2007*

1. Les actionnaires acceptent la démission de l'administrateur Madame Ingrid Hoolants avec effet immédiat;
2. Ils décident également de nommer Monsieur Ingor Meuleman, demeurant professionnellement 1, rue Goethe à L-1637 Luxembourg, en tant qu'administrateur avec effet immédiat, pour une période de 6 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2012;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007122783/777/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2007, réf. LSO-CI09738. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2007.

---

**SOFI Asia Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 104.653.

Par résolution signée en date du 18 septembre 2007, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Monsieur Merrick Kleeman, avec adresse au 591, West Putnam Avenue, CT 06830 Greenwich, Etats-Unis, de son mandat de gérant avec effet au 19 septembre 2007.
- Acceptation de la démission de Monsieur Jeff Dishner, avec adresse au 591, West Putnam Avenue, CT 06830 Greenwich, Etats-Unis, de son mandat de gérant avec effet au 19 septembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2007.

Référence de publication: 2007123923/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03917. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**Monster Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1741 Luxembourg, 19-21, rue de Hollerich.  
R.C.S. Luxembourg B 61.333.

*Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration le 7 août 2007*

Monsieur Marc De Vries démissionne de son mandat d'administrateur avec effet au 31 août 2007.

Est nommé administrateur, avec effet au 31 août 2007, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006:

- Monsieur Rob Brouwer, Managing Director - Northern Region Monster Worldwide, demeurant professionnellement au 11 Rijnsburstraat, NL-1059 AT Amsterdam.

Luxembourg, le 20 août 2007.

Pour extrait conforme

MONSTER LUXEMBOURG SA

M. Wantz

Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2007126097/534/20.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2007, réf. LSO-CI00050. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**Mansfeld Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 63.951.

L'adresse du commissaire aux comptes de la société est la suivante depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2007:

- BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 9 octobre 2007.

Pour avis

Signature

Référence de publication: 2007126099/534/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04810. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**Drum S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers.  
R.C.S. Luxembourg B 65.281.

Le bilan clos au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA s.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007126070/1652/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ07138. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**Bolux Conseil S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 55.988.

*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 septembre 2007*

L'Assemblée Générale a reconduit, à l'unanimité, le mandat des Administrateurs, Administrateurs délégués, et du Commissaire aux Comptes pour un nouveau terme d'un an.

*Composition du Conseil d'Administration:*

Jean-Philippe Hottinguer, Président, (résidant professionnellement à CH-8032 Zürich, 21, Hottingerstrasse)

Emmanuel Hottinguer, Administrateur-Délégué (résidant professionnellement à CH-8032 Zürich, 21, Hottingerstrasse)

Jean-Conrad Hottinguer, Administrateur-Délégué (résidant professionnellement à CH-8032 Zürich, 21, Hottingerstrasse)

François Hottinguer, (résidant professionnellement à CH-8032 Zürich, 21, Hottingerstrasse)

Olivier Heckenroth, (résidant professionnellement à F-75009 Paris, 63, rue de la Victoire)

*Commissaire aux Comptes:*

PricewaterhouseCoopers S.à r.l., (ayant son siège social L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 18 septembre 2007.

BANQUE DE LUXEMBOURG

M.-C. Mahy

Référence de publication: 2007126108/7/26.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2007, réf. LSO-CI08672. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**Jazz S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers.  
R.C.S. Luxembourg B 54.401.

Le bilan clos au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA s.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007126069/1652/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ07141. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

**COF, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.  
R.C.S. Luxembourg B 101.788.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

PKF WEBER & BONTEMPS

Signatures

Référence de publication: 2007126056/592/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ07041. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

**Immobilière D.P. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue J.P. Brasseur.  
R.C.S. Luxembourg B 113.053.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2007.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2007126035/320/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2007, réf. LSO-CJ03513. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

**Delphi Property Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 61.943.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Signatures.

Référence de publication: 2007126036/763/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ07307. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

**Compagnie Fiduciaire Group, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 70.422.

L'adresse de l'associé inscrit au R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B 104 009 est désormais la suivante:  
LUX-TITRISATION S.à r.l., Société à responsabilité limitée, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Luxembourg, le 9 octobre 2007.

Pour avis  
Signature

Référence de publication: 2007126102/534/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04794. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**Atelier d'Architecture et de Design Jim Clemes S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 120, rue de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 74.511.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007126061/619/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06572. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**Resgre Investissements S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 104.165.

L'adresse professionnelle de l'administrateur délégué est modifiée comme suit:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Luxembourg, le 9 octobre 2007.

Pour avis  
Signature

Référence de publication: 2007126100/534/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04804. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**Gaming Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 119.813.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S. Michel  
Manager

Référence de publication: 2007126029/3794/13.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ06023. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**Immobilière Albert S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4930 Bascharage, 13A, boulevard J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 100.876.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007126025/5186/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2007, réf. LSO-CJ07942. - Reçu 93 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

**XL-arch S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 12, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 75.863.

*Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 24 septembre 2007*

EXTRAIT

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes de Madame Chantal Rolin-Lambert.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour l'assemblée générale*

Référence de publication: 2007126103/514/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05544. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

**Lux Global Logistics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7241 Bereldange, 124, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 94.903.

*Außerordentliche Generalversammlung des alleinigen Gesellschafters der Gesellschaft vom 9. Oktober 2007*

Der alleinige Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung LUX GLOBAL LOGISTICS S.à r.l., mit Sitz in L-7241 Bereldingen, 124, route de Luxembourg R.C.S. Luxemburg, Sektion B 94.903, und zwar

Skinner Philippe, wohnhaft in GB-IG10 3TY Loughton, Essex, 36 Kingsley Road

versammelte sich in einer außerordentlichen Generalversammlung und nahm anschließend folgende Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Der alleinige Gesellschafter nimmt den sofortigen Rücktritt des einzigen und alleinigen Geschäftsführers, Herrn Bodé Camille, geboren am 28. November 1960, wohnhaft in L-7241 Bereldingen, 124, route de Luxembourg.

*Zweiter Beschluss*

Zum neuen Geschäftsführer der Gesellschaft LUX GLOBAL LOGISTICS S.à r.l., wird an Stelle des ausscheidenden General Geschäftsführers, ernannt:

Herrn Joachim Ochotzki, geboren am 24. Oktober 1972, wohnhaft in D-54296 Trier, Jakob-Kneip-Strasse, 54.

Der Geschäftsführer hat die Befugnisse wie in Kapitel III der Statuten erwähnt.

Die Gesellschaft ist in allen Angelegenheiten rechtsgültig verpflichtet, entweder durch die alleinige Unterschrift des alleinigen Geschäftsführers oder durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Geschäftsführern.

Der/Die Geschäftsführer kann (können) Bevollmächtigte ernennen, deren Befugnisse und Vergütungen festlegen und sie abberufen.

Bereldingen, den 9. Oktober 2007.

Unterschriften.

Référence de publication: 2007126124/3038/27.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05573. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

**Ile de LaD Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 115.703.

—  
**EXTRAIT**

Suite à la démission de M. Paul Parkinson en tant que gérant de la Société avec effet au 12 octobre 2007, l'associé unique de la Société a décidé de nommer en son remplacement M. Philippe Slendzak, expert-comptable, demeurant au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, avec effet au 12 octobre 2007 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2007.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2007126125/260/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06322. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070145027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**Kirwan Offices S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 17.072,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 125.237.

—  
**EXTRAIT**

En date du 30 août 2007, MASCINI HOLDINGS LIMITED a transféré (i) 6.828 parts sociales de classe B de la Société à LAPIDEM LIMITED, une société de droit des Iles Caïmans avec siège social au c/o WS WALKER, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Iles Caïmans et immatriculée auprès du Registre des Sociétés des Iles Caïmans sous le numéro WK-193850 et (ii) 1 part sociale de classe C de la Société à Stephen Lynch, né le 23 janvier 1967 à New York, Etats-Unis demeurant Letnikovskaya Ulitsa, #11/10, Bldg 12., 115114 Moscou, Russie.

En conséquence, les parts sociales de la Société sont détenues comme suit:

- MASCINI HOLDINGS LIMITED détient 10.243 parts sociales de classe A,
- LAPIDEM LIMITED détient 6.828 parts sociales de classe B, et
- M. Stephen Lynch détient 1 part sociale de classe C.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2007126112/260/24.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06445. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070144951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**Medical Protein Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 60.550.

Depuis le 21 mai 2002, La société MONTBRUN REVISION SARL, n'est plus commissaire aux comptes de la société.

Luxembourg, le 8 octobre 2007.

Pour avis

Signature

Référence de publication: 2007126095/534/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04759. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070145052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---



**Société Luxembourgeoise Immobilière, Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 60.783.

L'an deux mille sept, le dix-huit septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SOLIMO, SOCIETE LUXEMBOURGEOISE IMMOBILIERE S.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 243, route d'Arlon, R.C.S. Luxembourg section B numéro 60.783, constituée suivant acte reçu le 11 novembre 1985, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 352, page 16.868 de 1985.

L'assemblée est présidée par Monsieur Dimitri De Roeck, commerçant, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Willem Van Cauter, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à Strassen.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 4.000 (quatre mille) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Transfert du siège social à L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

2.- Modification afférente du 2<sup>e</sup> paragraphe de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution:*

L'assemblée décide de transférer le siège social à l'adresse suivante:

L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le 2<sup>e</sup> paragraphe de l'article 1<sup>er</sup> des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société aura son siège social à Strassen.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: D. De Roeck, H. Janssen, W. Van Cauter, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2007 Relation: LAC/2007/27137. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007126107/211/45.

(070145244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

**Sincro Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 116.661.

*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2007*

L'Assemblée Générale a reconduit, à l'unanimité, le mandat des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises pour un nouveau terme d'un an.

*Composition du Conseil d'Administration:*

Nicola Bravetti, Président, (résidant professionnellement à CH-6901 Lugano, 8, Piazza Manzoni)  
Carlo Camperio, Ciani, (résidant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal)  
Jean-Jacques Schrämli, (résidant professionnellement à CH-6901 Lugano, 8, Piazza Manzoni)

*Réviseur d'Entreprises:*

DELOITTE SA, (ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 506, rue de Neudorf) Luxembourg, le 8 octobre 2007.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

BANQUE DE LUXEMBOURG

M.-C. Mahy

Référence de publication: 2007126109/7/21.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2007, réf. LSO-CJ03416. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

**Skuld Re II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 45.068.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 29 juin 2007 à 11.00 heures à Luxembourg*

L'assemblée générale ordinaire a pris les résolutions suivantes:

- L'assemblée décide de renommer comme Administrateurs:

1. M. Pierre Metzler
2. M. Georges Gudenburg
3. M. Jacques Reckinger
4. M. Claude Weber.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2008 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2007.

- L'assemblée décide de renouveler le mandat du réviseur d'entreprises indépendant, KPMG AUDIT Sàrl jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2008 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2007.

Pour extrait sincère et conforme

P. Metzler / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007126110/4685/23.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04837. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

**Rosso S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 132.621.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the tenth day of the month of October

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

AUDLEY EUROPEAN OPPORTUNITIES MASTER FUND, LIMITED, a limited liability company incorporated under the laws of Guernsey with registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, GY1 3QL and registered with the Records of the Island of Guernsey under number 43412;

represented by Ms Miriam Schinner, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg pursuant to a proxy dated 5 October 2007, which shall be registered together with the present deed.

The appearing party, acting in the above stated capacity, has requested the undersigned notary to draw up the articles of incorporation of a limited liability company ROSSO S.à r.l. (société à responsabilité limitée) which is hereby established as follows:

**Art. 1. Denomination.** A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name ROSSO S.à r.l. (the «Company») is hereby formed by the appearing party and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

**Art. 2. Object.** The object of the Company is the acquisition, holding, management and disposal of participations and any interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, enterprises or investments, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes, certificates of deposits and any other securities or financial instruments of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The Company may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise and may invest in any way and in any type of assets. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds, notes and debentures or any kind of debt or equity securities.

The Company may lend funds including without limitation resulting from any borrowings of the Company or from the issue of any equity or debt securities of any kind, to its subsidiaries, affiliated companies or any other company or entity as it deems fit.

The Company may give guarantees and grant securities to any third party for its own obligations and undertakings as well as for the obligations of any company or other enterprise in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs or any other company or entity as it deems fit and generally for its own benefit or such entities' benefit.

In a general fashion it may grant assistance in any way to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any other company or entity as it deems fit, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company may generally employ any techniques and instruments relating to or with respect to any of its investments for the purposes of efficient management, including without limitation techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 3. Duration.** The Company is established for an undetermined period.

**Art. 4. Registered Office.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

**Art. 5. Share capital.** The issued share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares with a par value of one Euro (€ 1.-) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association and the Company may proceed to the repurchase of its other shares upon resolution of its shareholders.

Any available share premium shall be distributable.

**Art. 6. Transfer of Shares.** Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy five percent (75%) of the Company's capital.

**Art. 7. Management of the Company.** The Company is managed by one or several managers who need not be shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for

an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers.

The board of managers may elect a chairman (the «Chairman») and a secretary (the «Secretary») to the board of managers.

The meetings of the board of managers shall be called by the Chairman or, in his absence, by the Secretary, and are to be physically held in Luxembourg. If a meeting of the members of the board of managers in person in Luxembourg is not possible due to the urgency of the matter to be resolved upon, any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only, provided that it is initiated by the Chairman or, in his absence, by the Secretary, from Luxembourg. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

The general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, being class A managers and class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers be identified with respect to the class they belong.

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company (including by way of representation). In the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) any resolutions of the board of managers may only be validly taken if approved by the majority of managers including at least one class A and one class B manager (which may be represented).

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any manager.

The Company will be bound by the sole signature in the case of a sole manager, and in the case of a board of managers by the sole signature of any of the managers, provided however that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company will only be validly bound by the joint signature of one class A manager and one class B manager (including by way of representation). In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by any one of the managers or, in the event of classes of managers, by one class A and one class B manager acting together (including by way of representation).

The board of managers may appoint a person (délégué à la gestion journalière), either a shareholder or not, or a member of the board of managers or not, who shall have full authority to act on behalf of the Company in all matters concerned with the daily management and affairs of the Company, provided that the affairs of the Company are at all times managed from Luxembourg.

**Art. 8. Liability Managers.** The manager(s) are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

Subject to the exceptions and limitations listed below, every person who is, or has been, a manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words «claim», «action», «suit» or «proceeding» shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words «liability» and «expenses» shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

No indemnification shall be provided to any manager or officer:

(i) Against any liability to the Company or its shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

(ii) With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

(iii) In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the board of managers.

The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such manager or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including directors and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or director, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this Article.

**Art. 9. Shareholder voting rights.** Each shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy.

**Art. 10. Shareholder Meetings.** Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, (i) decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. (ii) However, decisions concerning the amendment of the Articles of Incorporation are taken by (x) a majority of the shareholders (y) representing at least three quarters of the issued share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by Shareholders representing one hundred percent (100%) of the issued share capital.

**Art. 11. Accounting Year.** The accounting year begins on 1st January of each year and ends on 31st December of the same year save for the first accounting year which shall commence on the day of incorporation and end on 31st December 2008.

**Art. 12. Financial Statements.** Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or, as the case may be, the board of managers.

The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

**Art. 13. Distributions.** Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves and premium but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

**Art. 14. Dissolution.** In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

**Art. 15. Sole Shareholder.** If, and as long as one shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

**Art. 16. Applicable law.** For anything not dealt with in the present articles of association, the shareholders refer to the relevant legislation.

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the appearing party has subscribed and entirely paid up the twelve hundred five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (€ 1.-).

Evidence of the payment of the subscription price of € 12,500.- has been given to the undersigned notary.

*Expenses, Valuation*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately 1,900.- Euro.

*Extraordinary General Meeting*

The single shareholder has forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.
2. The following persons are appointed managers of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company:

*Class A Manager:*

- Simon Thornton, director, born on 26 June 1964 in Sheffield, United Kingdom, with professional address at PO Box 296, Sarnia House, Le Truchot, St Peter Port, Guernsey, GY1 4NA; and

*Class B Manager:*

- Paul van Baarle, director, born on 15 September 1958 in Rotterdam, The Netherlands professionally residing at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person appearing signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le dixième jour du mois d'octobre,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

AUDLEY EUROPEAN OPPORTUNITIES MASTER FUND, LIMITED, une société à responsabilité limitée (limited liability company) constituée selon les lois de Guernesey, avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, GY1 3QL et inscrite au Records de l'Île de Guernesey sous le numéro 43412;

représentée par Mademoiselle Miriam Schinner, Rechtsanwältin, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 5 octobre 2007, cette procuration étant enregistrée avec le présent acte.

Lequel comparant agissant ès-qualités a demandé au notaire soussigné d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée ROSSO S.à r.l., qu'il constitue par les présentes:

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est formé par le comparant et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de ROSSO S.à r.l. (la «Société»). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.

**Art. 2. Objet.** L'objet de la Société est l'acquisition, la détention, la gestion et la disposition de participations et de tout intérêt, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans toute autre entité, entreprise ou investissement, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que le transfert par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes, certificats de dépôt et autres valeurs mobilières ou instruments financiers de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise et peut investir de quelque manière que ce soit dans tout type d'avoirs. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations, des obligations convertibles et de certificats de créance.

La Société peut prêter des fonds y compris sans limitation ceux résultant d'un emprunt de la Société ou de l'émission de tout titre de capital ou de dette de toute espèce, à ses filiales, sociétés affiliées ou autre société ou entité qu'elle juge appropriée.

La Société peut donner des garanties et octroyer des titres à une partie tierce pour ses propres obligations et engagements ainsi que pour les obligations de toute société ou autre entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie de groupe de sociétés auquel la Société appartient ou toute autre société ou entité qu'elle juge appropriée et généralement pour son propre bénéfice ou au bénéfice de ces entités.

D'une manière générale elle peut prêter assistance à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre entreprise que la Société juge appropriée, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

La Société peut de manière générale employer toute technique et tous instruments en relation avec un quelconque de ses investissements pour les besoins d'une gestion optimale, y compris sans limitation des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre les risques de crédit, de taux de change, de taux d'intérêt et tout autre risque.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Siège social.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par décision du gérant ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Au cas où le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance.

**Art. 5. Capital social.** Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-) divisé en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (€ 1,-) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptés de la manière requise pour la modification des présents statuts et la Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales moyennant résolution de ses associés.

Toute prime d'émission disponible sera distribuable.

**Art. 6. Transfert de Parts sociales.** Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions contraires de la loi, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés que moyennant l'agrément donné par au moins soixante-quinze pourcent (75%) du capital de la Société.

**Art. 7. Gérance de la Société.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans motifs (ad nutum) et à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance.

Le conseil de gérance pourra nommer un président (le «Président») et un secrétaire (le «Secrétaire») au conseil de gérance.

Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par le Président ou, en son absence, par le Secrétaire, et se tiendront en personne à Luxembourg.

Si une réunion des membres du conseil de gérance en personne à Luxembourg n'est pas possible dû à l'urgence de l'affaire sur laquelle devra être délibérée, tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres et de communiquer les uns avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit, par câble, télégramme, télex, email ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

L'assemblée générale des associés peut décider de nommer des gérants de deux classes différentes, à savoir les gérants de la classe A et les gérants de la classe B. Toute classification de gérants doit être dûment enregistrée dans le procès-verbal de l'assemblée concernée et les gérants doivent être identifiés en fonction de la classe à laquelle ils appartiennent.

Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises avec l'accord de la majorité des gérants de la Société (y compris par voie de représentation). Toutefois, au cas où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), toute résolution du conseil de gérance ne pourra être valablement adoptée que si elle est approuvée par la majorité des gérants incluant au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B (qui peuvent être représentés).

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment exécutés faisant foi de la résolution intervenue. Les résolutions des gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et un extrait pourra être émis sous la signature individuelle de chaque gérant.

La Société sera engagée par la signature individuelle en cas d'un gérant unique, et dans le cas d'un conseil de gérance, par la signature individuelle de chacun des gérants, étant entendu que si l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B (y compris par voie de représentation).

Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la seule signature de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par un gérant, ou s'il existe des classes de gérants, par un gérant de classe A et un gérant de classe B agissant conjointement (y compris par voie de représentation).

Le conseil de gérance peut nommer une personne (déléguée à la gestion journalière), qu'elle soit associé ou non, ou un membre du conseil ou non, qui aura pleine autorité pour agir pour le compte de la Société dans toutes les matières en relation avec les affaires et la gestion journalières de la Société, à condition que toutes les affaires de la Société soient à tout moment gérées à partir de Luxembourg.

**Art. 8. Responsabilité des gérants.** Le ou les gérants ne contractent aucune obligation personnelle du fait des dettes de la Société. Comme mandataires, ils sont responsables de l'exécution de leur mandat.

Sous réserve des exceptions et limitations prévues ci-dessous, toute personne qui est, ou a été, un gérant ou un fondé de pouvoir de la Société, sera indemnisée par la Société dans la mesure la plus large permise par la loi pour la responsabilité et toutes les dépenses raisonnables supportées ou payées par celui-ci en relation avec une prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire qui le rend insolvable en tant que partie ou autrement en vertu du fait qu'il est ou a été gérant ou fondé de pouvoir. Il sera également indemnisé pour tous les montants qu'il aurait payés ou supportés afin de régler les faits mentionnés ci-dessus. Les termes «prétention», «action», «poursuite» ou «procédure judiciaire» s'appliqueront à toute prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire (civiles, pénales ou autres, y compris les appels) actuels ou possibles et les termes «responsabilité» et «dépenses» incluront sans limitation les honoraires d'avocat, les coûts, jugements, montants payés en vertu d'une transaction et autres montants dus par la Société.

Aucune indemnisation ne sera due à un gérant ou à un fondé de pouvoir:

(i) En cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou des associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement de ses devoirs découlant de sa fonction;

(ii) Pour toute affaire dans le cadre de laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

(iii) En cas de transaction, à moins que la transaction n'ait été approuvée par une cour d'une juridiction compétente ou par le conseil de gérance.

Le droit d'être indemnisé tel que prévu par le présent article appartient à chaque gérant et n'affectera pas tout autre droit dont un gérant ou fondé de pouvoir pourrait bénéficier actuellement ou ultérieurement. Il subsistera à l'égard d'une personne ayant cessé d'être gérant ou fondé de pouvoir et se transmettra aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de cette personne. Les dispositions de cet article n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, en ce compris les Gérants et fondés de pouvoir en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.

Les dépenses supportées en relation avec la préparation d'une défense et la représentation dans le cadre d'une prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire telles que décrites dans cet article seront avancées par la Société avant toute décision sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour compte du



fondé de pouvoir ou du gérant de rembourser ce montant s'il est finalement décidé qu'il n'aurait pas eu droit à une indemnisation conformément au présent article.

**Art. 9. Droits de vote des associés.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 10. Assemblées Générales.** Les décisions des associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales par écrit (dans la mesure où c'est permis par la loi) ou lors d'assemblées. Toute assemblée des associés de la Société valablement constituée ou toute résolution écrite (le cas échéant) représente l'entière des associés de la Société.

Les assemblées peuvent être convoquées par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés à l'adresse contenue dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'entière du capital social est représentée à une assemblée l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions doit être envoyé aux associés à leur adresse inscrite dans le registre des associés tenu par la Société ou moins huit (8) jours avant la date effective des résolutions. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi concernant les décisions collectives (ou sujet à la satisfaction de la majorité, à la date y précisée). Des résolutions unanimes peuvent être passées à tout moment sans convocation préalable.

A moins que ce soit prévu autrement par la loi, (i) les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou lors de la première résolution écrite, les associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix des votants, sans considérer la portion du capital représentée. (ii) Cependant, des décisions concernant des modifications des Statuts seront prises par (x) une majorité des associés (y) représentant au moins trois-quarts du capital social émis et (iii) les décisions concernant le changement de nationalité de la Société seront prises par les associés représentant cent pour cent (100%) du capital social émis.

**Art. 11. Année sociale.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année, sauf pour la première année sociale qui commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2008.

**Art. 12. Comptes annuels.** Chaque année à la fin de l'année sociale, le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance établit les comptes annuels.

Les comptes annuels sont à la disposition des associés au siège social de la Société.

**Art. 13. Distributions.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligation si cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes intérimaires sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables et primes mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le solde peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale.

Le compte de prime d'émission peut être distribuée aux associés par décision prise en assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

**Art. 14. Dissolution.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 15. Associé Unique.** Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

**Art. 16. Loi Applicable.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par la partie comparante, celle-ci a souscrit et intégralement libéré les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale de un Euro (€ 1,-) chacune.

Preuve du paiement du prix de souscription de € 12.500,- a été donnée au notaire instrumentant.

#### *Dépenses, Evaluation*

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait du présent acte sont évaluées à environ EUR 1.900,-.

*Assemblée Générale Extraordinaire*

Et aussitôt, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des statuts de la Société:

*Gérant de classe A:*

- Simon Thornton, directeur, né le 26 juin 1964 à Sheffield, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au PO Box 296, Sarnia House, Le Truchot, St Peter Port, Guernsey, GY1 4NA; et

*Gérant de classe B:*

- Paul van Baarle, directeur, né le 15 septembre 1958 à Rotterdam, Hollande, avec adresse professionnelle au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu à la comparante, qui a requis que le présent acte soit rédigé en langue anglaise, ladite comparante a signé le présent acte avec Nous, notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Signé: M. Schinner, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, LAC/2007/31051. — Reçu 125 euros.

*Pr. Le Receveur (signé): R. Jungers.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007126220/242/431.

(070145298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

**Japan Property Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: JPY 582.877.500,00.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 127.974.

In the year two thousand and seven, on the seventeenth day of September,

Before us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

JAPAN FUND HOLDCO S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, and which registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is pending,

here represented by Mr. Geoffroy t'Serstevens, licencié en droit, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing person, acting in its capacity as sole shareholder (the «Sole Shareholder») of JAPAN PROPERTY HOLDCO S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 127.974 (the «Company»), incorporated pursuant to a deed of undersigned notary, on April 17, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 1357 of July 4, 2007, the articles of incorporation of which were last amended by a deed of Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg on August 2, 2007, has required the undersigned notary to state its resolutions as follows:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by five hundred sixty-eight million eight hundred thousand Japanese Yen (JPY 568,800,000.-), from five hundred eighty-two million eight hundred seventy-seven thousand five hundred Japanese Yen (JPY 582,877,500.-), up to one billion one hundred fifty-one million six hundred seventy-seven thousand five hundred Japanese Yen (JPY 1,151,677,500.-), without issuance of new shares.

The above capital increase has been fully-subscribed and paid up by a contribution in cash by the Sole Shareholder, so that the total amount of five hundred sixty-eight million eight hundred thousand Japanese Yen (JPY 568,800,000.-) is at the disposal of the Company, as it has been proved to the undersigned notary.

#### *Second resolution*

As a consequence of the capital increase decided in the above resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 6 of the articles of incorporation of the Company, which shall henceforth read as follows:

« **Art. 6.** The Company's share capital is set at one billion one hundred fifty-one million six hundred seventy-seven thousand five hundred Japanese Yen (JPY 1,151,677,500.-) represented by sixty (60) shares of equal value, with no nominal value expressed.»

The other paragraphs of article 6 and the rest of the articles of incorporation of the Company remain unchanged.

#### *Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall borne by the Company as a result of its increase of share capital are estimated at EUR 39,500.-

For the purpose of registration the increase of capital is valued at EUR 3,599,241.70.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le dix-sept septembre,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

JAPAN FUND HOLDCO S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, et dont l'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours,

ici représentée par Monsieur Geoffroy t'Serstevens, licencié en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La procuration signée ne varietur par la mandataire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associé unique (l'«Associé Unique») de JAPAN PROPERTY HOLDCO S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 127.974 (la «Société»), constituée suivant acte reçu du notaire soussigné en date du 17 avril 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 1357 du 4 juillet 2007, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 2 août 2007, a requis le notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cinq cent soixante-huit millions huit cent mille yens japonais (JPY 568.800.000.-), pour le porter de son montant actuel de cinq cent quatre-vingt-deux millions huit cent soixante-dix-sept mille cinq cents yens japonais (JPY 582.877.500.-), à un milliard cent cinquante et un millions six cent soixante-dix-sept mille cinq cents yens japonais (JPY 1.151.677.500.-), sans émission de nouvelles parts sociales.

L'augmentation de capital décidée ci-dessus a été entièrement souscrite et libérée par l'Associé Unique par apport en numéraire, de sorte que la somme de cinq cent soixante-huit millions huit cent mille yens japonais (JPY 568.800.000.-) se trouve à la disposition de la Société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de l'augmentation de capital décidée dans la résolution précédente, l'Associé Unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme d'un milliard cent cinquante et un millions six cent soixante-dix-sept mille cinq cents yens japonais (JPY 1.151.677.500.-) représenté par soixante (60) parts sociales d'égale valeur, sans valeur nominale exprimée.»

Les autres paragraphes de l'article 6 et le reste des statuts de la Société demeurent inchangés.

### Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société à raison de son augmentation de capital sont évalués environ à EUR 39.500,-.

Pour les besoins de l'enregistrement l'augmentation de capital est évaluée à EUR 3.599.241,70.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite aux comparantes, connues du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, celles-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. t'Serstevens, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2007. Relation: LAC/2007/27203. — Reçu 35.672,62 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007126273/242/100.

(070145883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

### AKH Luxco II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 132.650.

### STATUTES

In the year two thousand and seven, on the third day of October.

Before the undersigned Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

AKH LUXCO S.C.A., a société en commandite par actions organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered under number B 98.981, duly represented by Ms Armony Allamanno, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 1 October 2007.

The proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

Such appearing party, acting in its here-above stated capacity, has drawn up the following articles of association of a société à responsabilité limitée, which it declares organised as follows:

#### A. Purpose - Duration - Name - Registered office

**Art. 1.** There is hereby established among the current owner of the shares created hereafter and all those who may become shareholders in future, société à responsabilité limitée (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

**Art. 2.** The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans, manage or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

**Art. 3.** The Company is incorporated for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company will assume the name of AKH LUXCO II S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its shareholders. Within the same borough, the registered office may be transferred through simple resolution of the manager or the board of managers. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

## **B. Share capital - Shares**

**Art. 6.** The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

**Art. 7.** The share capital may be modified at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 8.** The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

**Art. 9.** The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

**Art. 10.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

**Art. 11.** Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

## **C. Management**

**Art. 12.** The Company is managed by a sole manager or in case of plurality of managers, by a board of managers, which do not need to be shareholders.

The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The managers may be dismissed freely at any time, without there having to exist any legitimate reason («cause légitime»).

In case of several managers, the Company is managed by a board of managers composed of at least one (1) A Manager and one (1) B Manager.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by the joint signature of one A Manager and one B Manager or the signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the sole manager / board of managers.

The sole manager / board of managers may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument

**Art. 13.** The board of managers shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

In dealing with third parties, the sole manager or, if there is more than one, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside at all meeting of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours at least in advance of the date proposed for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

**Art. 14.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by one manager. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by one manager.

**Art. 15.** The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

**Art. 16.** The manager(s) do not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

#### **D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders**

**Art. 17.** Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

**Art. 18.** Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 19.** The sole shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

#### **E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits**

**Art. 20.** The Company's financial year begins on the first of January and ends on the thirty-first of December.

**Art. 21.** Each year on the thirty-first of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 22.** Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders. Interim dividends may be distributed in compliance with the terms and conditions provided for by law.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 23.** In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realization of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

**Art. 24.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

#### *Subscription and payment*

All the twelve thousand five hundred (12,500) shares have been subscribed by AKH LUXCO S.C.A., prenamed, for a total price of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-).

All the shares have been entirely paid-in in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) entirely allocated to the share capital, is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

#### *Transitional dispositions*

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2008.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,800.-.

#### *Extraordinary general meeting*

Immediately after the incorporation of the Company, the above named person, representing the entire subscribed capital and exercising the powers of the meeting, passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
2. The following persons are appointed as A Managers of the Company:

a. Jack F. Feder, Managing Director and General Counsel at VESTAR CAPITAL PARTNERS, born in Miami, Florida, U.S.A., on 15 November 1949, residing at 8016 River Falls Drive, Potomac, Maryland 20854, U.S.A.;

b. Oussama Takla, Executive Director at VESTAR CAPITAL PARTNERS, born in Beirut, Lebanon, on 5 October 1972, residing at 7bis rue Saint Gilles, 75003 Paris, France.

3. The following person is appointed as B Manager of the Company:

c. Daniel Adam, head of business unit, born in Messancy, Belgium, on 23 April 1971, with professional address at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

4. The term of office of the managers is set for an unlimited period of time.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, the said persons appearing signed together with the notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le trois octobre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

AKH LUXCO S.C.A., une société en commandite par actions régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 98.981,

représentée par Mlle Armony Allamanno, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 1<sup>er</sup> octobre 2007.

La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

### A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La Société prend la dénomination de AKH LUXCO II S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. A l'intérieur de la commune, le siège social peut être transféré par simple décision du gérant ou du conseil de gérance. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

### B. Capital social - Parts sociales

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représentée par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales, d'une valeur d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

**Art. 10.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

**Art. 11.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

### C. Gérance

**Art. 12.** La Société est gérée par un gérant unique ou en cas de pluralité de gérants par un conseil de gérance, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) par l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Les gérants sont librement et à tout moment révocables, sans qu'il soit nécessaire qu'une cause légitime existe.

En cas de pluralité de gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance composé d'un moins un (1) Gérant A et d'au moins un (1) Gérant B.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, lorsqu'il y a plusieurs gérants, par la signature conjointe d'un Gérant A et d'un Gérant B ou la seule signature de toute personne à laquelle pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le gérant unique / conseil de gérance.

Le gérant unique / conseil de gérance peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

**Art. 13.** Le conseil de gérance choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par visioconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 14.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par un gérant. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par un gérant.

**Art. 15.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.



**Art. 16.** Le ou les gérant(s) ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

#### **D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés**

**Art. 17.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

**Art. 18.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 19.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

#### **E. Année sociale - Bilan - Répartition**

**Art. 20.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 21.** Chaque année au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 22.** Sur le bénéfice net, il est prélevé 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne 10% (dix pour cent) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale. Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 23.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonction, ou par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf disposition contraire, le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

**Art. 24.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

#### *Souscription et libération*

Toutes les douze mille cinq cents (12.500,-) parts sociales ont été souscrites par AKH LUXCO S.C.A., ci-avant nommé, pour un montant total de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

Toutes les parts sociales souscrites ont été intégralement libérées, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), entièrement allouée au capital social, est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2008.

#### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ EUR 1.800,-.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant l'intégralité du capital social et exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
2. Sont nommés comme gérants A de la Société:
  - a. Jack F. Feder, Managing Director et General Counsel de VESTAR CAPITAL PARTNERS, né à Miami, Floride, U.S.A., le 15 novembre 1949, demeurant 8016 River Falls Drive, Potomac, Maryland 20854, U.S.A.;
  - b. Oussama Takla, Executive Director de VESTAR CAPITAL PARTNERS, né à Beirut, Liban, le 5 octobre 1972, demeurant 7bis rue Saint Gilles, 75003 Paris, France.
3. Est nommé comme gérant B de la Société:
  - c. Daniel Adam, head of business unit, né à Messancy, Belgique, le 23 avril 1971, ayant son adresse professionnelle 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.
4. Le mandat des gérants est établi pour une durée indéterminée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent acte qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Allamanno, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2007. Relation: LAC/2007/30038. — Reçu 125 euros.

*Le Receveur ff. (signé): R. Jungers.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007126317/242/315.

(070145950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Goodman Management Holdings (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.000.000,00.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heine.

R.C.S. Luxembourg B 117.046.

—  
EXTRAIT

En date du 2 juillet 2007, les actionnaires de MGM EUROPE PTY LIMITED, associé unique de la Société, ont décidé de modifier la dénomination sociale de l'associé en GOODMAN EUROPE (AUST) PTY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2007126214/6981/17.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2007, réf. LSO-CJ07625. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070145241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

**HT-LUX S.A., Entreprise Générale de Construction Hochtief-Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 18.517.

—  
AUSZUG

Es geht aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung vom 10. September 2007 hervor dass Herr Dr. Christof Brixel als Verwaltungsratsmitglied zurückgetreten ist. Er wird im Verwaltungsrat nicht ersetzt.

Luxemburg, den 19. September 2007.

*Für die Gesellschaft*

Unterschrift

Référence de publication: 2007126104/304/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2007, réf. LSO-CI09303. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070144990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

**Rasgor Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 79.352.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2007.

*Pour la société*

PKF WEBER ET BONTEMPS

Signatures

Référence de publication: 2007126060/592/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ07055. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**Cameron Rand Associates S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 79.414.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2007.

*Pour la société*

PKF WEBER ET BONTEMPS

Signatures

Référence de publication: 2007126058/592/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ07053. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**Rasgor Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 79.352.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2007.

*Pour la société*

PKF WEBER ET BONTEMPS

Signatures

Référence de publication: 2007126057/592/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ07052. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**Rodange 149 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5201 Sandweiler, Zone Industrielle Rolach.

R.C.S. Luxembourg B 132.639.

STATUTS

L'an deux mille sept, le trois octobre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu:

1) OPTIMA IMMOBILIERE S.A., société anonyme, avec siège social à L-4601 Niedercorn, 65A, avenue de la Liberté, ici représentée par Monsieur Marco Sgreccia, ci-après nommé, agissant en sa qualité d'administrateur de catégorie B et Monsieur Fabio Marochi, ci-après nommé, agissant en sa qualité d'administrateur de catégorie A, lequel est ici représenté par Rico Marochi, employé privé, demeurant à L-4519 Differdange, 46, cité Breinfeld, en vertu d'une procuration sous seing privé ci-annexée.

2) Monsieur Marco Sgreccia, né à Differdange, le 28 février 1970, administrateur de sociétés, demeurant à L-2533 Luxembourg, 77, rue de la Semois.

3) Monsieur Fabio Marochi, né à Differdange, le 16 février 1970, administrateur de sociétés, demeurant à L-4646 Niedercorn, 64, rue Saint-Pierre, ici représenté par Monsieur Rico Marochi, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé ci-annexée.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

### **Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de RODANGE 149 S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Sandweiler.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet toute activité se rattachant directement ou indirectement à la réalisation d'un projet immobilier à Rodange. L'achat, la vente, la promotion, la transformation et l'exploitation de terrains et de constructions ainsi que les opérations d'intermédiaire dans la même branche font également partie de son champ d'activité.

En général, la société peut faire toutes transactions commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet ou à tout autre objet social similaire ou susceptible d'en favoriser l'exploitation et le développement. Elle peut s'intéresser sous quelque forme et de quelque manière que ce soit dans toutes sociétés ou entreprises se rattachant à son objet ou de nature à le favoriser ou le développer.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

### **Administration - Surveillance**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

**Art. 8.** Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

**Art. 9.** Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Le(s) premier(s) administrateurs-délégués pourra(ont) être nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

**Art. 10.** La société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs, dont obligatoirement celle d'un administrateur-délégué.

**Art. 11.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

### **Année sociale - Assemblée générale**

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 13.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 14.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

**Art. 15.** L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 16.** L'assemblée générale annuelle se réunit le premier mercredi du mois de mai à 14.30 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 17.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille sept.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mille huit.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1) OPTIMA IMMOBILIERE S.A., prénommée: quatre-vingt-dix huit actions . . . . .	98
2) Monsieur Marco Sgreccia, prénommé: une action . . . . .	1
3) Monsieur Fabio Marochi, prénommé: une action . . . . .	<u>1</u>
Total: cent actions . . . . .	100

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

#### *Déclaration*

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution, à la somme de EUR 1.800,-.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) Monsieur Marco Sgreccia, né à Differdange, le 28 février 1970, administrateur de sociétés, demeurant à L-2533 Luxembourg, 77, rue de la Semois.

b) Monsieur Fabio Marochi, né à Differdange, le 16 février 1970, administrateur de sociétés, demeurant à L-4646 Niedercorn, 64, rue Saint-Pierre.

c) Monsieur Marc Clees, né à Luxembourg, le 25 mai 1969, employé privé, demeurant à L-1267 Luxembourg, 5, rue Robert Bruch.

4) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs-délégués:

Monsieur Fabio Marochi, prénommé;

Monsieur Marco Sgreccia, prénommé.

3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

PREMIUM INVESTMENT PARTNERS S.A., société anonyme, avec siège social à L-1319 Luxembourg, 126, rue Cents, R.C.S. Luxembourg B 106.429.

- 4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2013.
- 5) Le siège social est fixé à L-5201 Sandweiler, Z.I. Rôlach.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Sgreccia, R. Marochi, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2007. Relation: LAC/2007/29956. — Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): R. Jungers.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007126318/242/132.

(070145714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**RREI Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 124.989.

*Extrait de la résolution prise par l'actionnaire unique en date du 27 septembre 2007*

L'actionnaire unique a pris la résolution suivante:

- Accepter la démission, avec effet immédiat, de Monsieur Massimo Bettosini, demeurant via Pogiana 1, Comano, Suisse de sa fonction d'administrateur.

- Pourvoir au poste d'administrateur, la personne suivante:

\* Monsieur Michel Rosenberg, demeurant au 6, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

- L'administrateur a été élu pour une durée de six ans, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Pour RREI MANAGEMENT S.A.

MERCURIA SERVICES

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2007126660/1005/23.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06649. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070146262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**XML Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 86.943.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2007.

Pour XML EUROPE S.A.

J. De Wit

Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2007126661/7679/16.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06821. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Mercuria Management Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 113.693.

## EXTRAIT

Il résulte d'une réunion du conseil d'administration de la société MERCURIA MANAGEMENT COMPANY tenue en date du 17 septembre 2007 que:

- Monsieur Bruno Vanderschelden a démissionné de ses fonctions d'administrateur et de délégué à la gestion journalière avec effet au 17 septembre 2007.

- Monsieur Michaël Lange, né le 28 juin 1964, avec adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, a été nommé administrateur et délégué à la gestion journalière en remplacement de Monsieur Vanderschelden avec effet au 17 septembre 2007.

La prochaine Assemblée Générale des Actionnaires procédera à la ratification de cette cooptation.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

MERCURIA SERVICES

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2007126659/1005/23.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06647. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070146267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**Elecfin S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 61.629.

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 26 septembre 2007 que:

- la société A.A.C.O. (ACCOUNTING, AUDITING, CONSULTING & OUTSOURCING) S.à r.l, ayant son siège social au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg (RCS Luxembourg B 88.833) a été appelée aux fonctions de Commissaire aux Comptes, en remplacement de Madame Eva Reysenn, Commissaire aux Comptes démissionnaire.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des sociétés et associations.

*Pour la société*

Signature

*Le domiciliataire*

Référence de publication: 2007126662/58/18.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05246. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070146245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**Le Colibri Bleu, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3943 Mondercange, 14, rue de Reckange.

R.C.S. Luxembourg B 100.350.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007126640/7483/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08539. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070146210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**T & C International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 115.183.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 mars 2006, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 1114 du 8 juin 2006.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour T & C INTERNATIONAL S.A.  
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007126644/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2007, réf. LSO-CI07888. - Reçu 30 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070145757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Imperial Financing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 117.754.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2007.

ATOZ

Signature

Référence de publication: 2007126650/4170/16.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06349. - Reçu 34 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070145773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Hyl S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 7, rue des Bains.  
R.C.S. Luxembourg B 132.678.

**STATUTS**

L'an deux mille sept, le trois octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Comparaissent:

- 1) Monsieur Philippe Drouet, cuisinier, demeurant à L-2629 Luxembourg, 2, rue Tubis.
- 2) Madame Irène Simoes De Matos, serveuse, demeurant à L-2629 Luxembourg, 2, rue Tubis.

Lesquels fondateurs ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Dénomination - Siège - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par cet acte une société à responsabilité limitée (la «Société»), régie par les présents statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et du 28 décembre 1992 sur les sociétés unipersonnelles, telles que modifiées, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, la Société peut adopter une autre forme et le fait qu'elle ne comporte le cas échéant qu'un seul associé n'occasionnera en aucun cas sa dissolution.

**Art. 2.** La dénomination de la société sera HYL S.à r.l.



**Art. 3.** La société a pour objet un débit de boissons alcooliques et non-alcooliques avec établissement de restauration. Elle pourra accomplir tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, tous actes, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social et permettant d'en faciliter la réalisation.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision modificatrice des statuts. Le siège social pourra être transféré dans la commune par décision de la gérance.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales, au Luxembourg et à l'étranger.

**Art. 5.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Elle peut être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des Associés statuant à la majorité qualifiée prescrite à l'article 15 ci-après.

**Art. 6.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 7.** Les créanciers, représentants, ayants-droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des associés statuant à la majorité qualifiée prescrite à l'article 15 ci-après.

Pendant un délai de trois mois, les parts sociales du défunt peuvent être acquises, soit par les associés, soit par un tiers agréé par eux (dont l'héritier), soit par la société elle-même.

Le prix de rachat des parts sociales se calcule par les soins de la gérance sur la base du bilan moyen des trois dernières années et, si la société ne compte pas trois exercices, sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

S'il n'a pas été distribué de bénéfice, ou s'il n'intervient pas d'accord sur l'application des bases de rachat indiquées par l'alinéa précédent, le prix sera fixé, en cas de désaccord, par les tribunaux.

L'exercice des droits afférents aux parts sociales du défunt est suspendu jusqu'à ce que le transfert de ces droits soit opposable à la société.

#### Capital - Parts sociales

**Art. 8.** Le capital social est fixé à €12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 100 (cent) parts sociales de €125,- (cent vingt-cinq euros) chacune.

**Art. 9.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément donné par décision de l'Assemblée Générale des Associés statuant à la majorité qualifiée prescrite à l'article 15 ci-après.

Les cessions de parts sociales doivent être constatées par un acte notarié ou sous seings privés.

Lorsque la société comporte plus d'un associé, les cessions ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

#### Gérance

**Art. 10.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, dont obligatoirement au moins un gérant technique dûment autorisé par le Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement à exercer les activités décrites dans l'objet social.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés.

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le gérant technique aura individuellement et sous sa seule signature les pleins pouvoirs pour engager la Société pour tous actes, dans les limites fixées par son objet social ou par la loi.

Si un gérant administratif est nommé, il ne pourra engager la Société qu'à concurrence de €1.250,- (mille deux cent cinquante euros).

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

**Art. 12.** Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

**Art. 13.** En cas de gérance unique, les décisions du gérant seront consignées par écrit, déposées et publiées s'il échet, et conservées au siège.

S'ils sont plusieurs, les décisions des gérants sont prises en réunions du conseil de gérance.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par téléfax, câble, télégramme ou courrier électronique un autre gérant pour le représenter.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ces cas, les résolutions ou décisions à prendre seront expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

### Décisions des associés

**Art. 14.** Les décisions des associés sont prises en assemblées générales ordinaires ou extraordinaires.

Les associés se réuniront en assemblée générale ordinaire au moins une fois par an, sur convocation de la gérance, aux fins notamment de délibérer et statuer sur l'affectation des résultats de l'exercice.

**Art. 15.** Pour toutes assemblées générales, tant ordinaires qu'extraordinaire, les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises comme suit:

- quorum de présence: devront être présents ou représentés les associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettres recommandées (pour se tenir endéans le mois).

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées quelle que soit la portion du capital représenté.

- quorum de vote: les décisions seront prises à la majorité des trois-quarts des voix admises au vote.

Toutefois, les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la société.

En outre, dans aucun cas la majorité ne peut obliger un des associés à augmenter sa part sociale.

Toute assemblée se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que la gérance déterminera.

Un associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés à responsabilité limitées.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

### Exercice social - Comptes annuels

**Art. 16.** L'exercice social commence le premier janvier et se termine le 31 décembre.

**Art. 17.** Chaque année, avec effet au 31 décembre, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la société.

Au même moment la gérance préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée ensemble avec le bilan.

**Art. 18.** Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

**Art. 19.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

### Dissolution - Liquidation

**Art. 20.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au pro rata de leur participation dans le capital de la Société.

### Loi applicable

**Art. 21.** Les lois mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

### Souscription - Libération

Les 100 (cent) parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont toutes été souscrites comme suit:

Monsieur Philippe Drouet . . . . .	50 parts sociales
Madame Irène Simoes De Matos . . . . .	50 parts sociales
Total . . . . .	100 parts sociales

et été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de €12.500,- (douze mille cinq cents euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

### Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents Euros.

### Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, les fondateurs précités ont pris les résolutions suivantes:

### Dispositions transitoires

Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2007.

### Nominations

Est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée avec pouvoir individuel et obligatoire de signature:  
Monsieur Philippe Drouet, prénommé.

### Adresse du siège social

Le siège social de la Société est établi à L-1212 Luxembourg, 7, rue des Bains.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: P. Drouet, I. Simoes De Matos, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2007 Relation: LAC/2007/29895. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007127511/211/166.

(070146616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2007.

### HECF Luxembourg Master 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

**Capital social: EUR 1.000.000,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 125.748.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2007.

M. Schaeffer

Notaire

Référence de publication: 2007126889/5770/13.

(070146007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Rosebud Hôtels Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R.C.S. Luxembourg B 73.951.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Baden  
Notaire

Référence de publication: 2007126882/7241/11.

(070145978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Pastor International S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 39.080.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Reginald Neuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 décembre 1991,  
acte publié au Mémorial C n° 246 du 9 juin 1992, modifiée pour la dernière fois par acte sous seing-privé en date  
du 23 novembre 2001, acte publié au Mémorial C no 622 du 22 avril 2002.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PASTOR INTERNATIONAL S.A.  
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2007126862/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06514. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**DAB Investments Luxembourg SNC, Société en nom collectif.**

**Capital social: USD 10.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 100.188.

Les comptes annuels au 31 juillet 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007126858/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ07245. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Divinter SA, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.  
R.C.S. Luxembourg B 20.088.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIVINTER S.A.  
C. Schmitz / T. Fleming  
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007126799/45/14.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2007, réf. LSO-CJ07379. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Duna Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 115.767.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2007.

*Pour DUNA INVESTMENTS SA*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2007126791/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ07021. - Reçu 24 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070145532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Trustbau S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 109.047.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2007.

*Pour TRUSTBAU Sarl*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2007126788/536/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ07030. - Reçu 22 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070145537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Mayflower Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 119.946.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2007.

*Pour MAYFLOWER INVESTMENT SA*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2007126786/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ07036. - Reçu 22 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070145540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Neolana S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 90.929.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Liquidateur

Référence de publication: 2007126773/803/13.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2007, réf. LSO-CJ07790. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**Lufi Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 117.427.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Pour LUFi REAL ESTATE Sàrl

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2007126777/536/16.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06316. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**Imison International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 82.118.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Pour IMISON INTERNATIONAL SA

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2007126776/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ07001. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**Windle Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 119.314.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Pour WIDLE CONSULTING Sàrl

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2007126779/536/16.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06307. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**Dahlem, Schroeder & Associés, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1626 Luxembourg, 8, rue des Girondins.

R.C.S. Luxembourg B 73.592.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007126763/507/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2007, réf. LSO-CJ07656. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Manbra Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 98.031.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2007.

*Pour MANBRA HOLDING Sarl*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2007126781/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06304. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Neolana S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 90.929.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Liquidateur*

Référence de publication: 2007126771/803/13.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2007, réf. LSO-CJ07791. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Bodhi Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 26.510.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES

Signature

Référence de publication: 2007126774/803/13.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2007, réf. LSO-CJ07789. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Neolana S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 90.929.

Le bilan au 30 septembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Liquidateur

Référence de publication: 2007126769/803/13.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2007, réf. LSO-CJ07792. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Aquavida S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 109.257.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Liquidateur

Référence de publication: 2007126766/803/13.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2007, réf. LSO-CJ07793. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Meraxil S.A., Société Anonyme.****Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 115.093.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Pour MERAXIL SA

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2007126783/536/16.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06293. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Aquavida S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 109.257.

Le bilan de clôture au 30 septembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Liquidateur

Référence de publication: 2007126764/803/13.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2007, réf. LSO-CJ07796. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.



**Churer Investitionsgesellschaft A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 21, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 51.842.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007126817/3211/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04590. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070146149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Atemos S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 104.979.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2007126761/1185/13.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ07207. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Farton Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 49.229.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2007126759/1185/13.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ07209. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Ritter S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-6868 Wecker, 18, Duchscherstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 128.582.

—  
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2007.

M. Schaeffer

Notaire

Référence de publication: 2007126883/5770/12.

(070145992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Osmosis International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 15.000,00.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 87.346.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2007.

*Pour OSMOSIS INTERNATIONAL sàrl*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2007126790/536/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ07024. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**Aquavida S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 109.257.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Liquidateur*

Référence de publication: 2007126765/803/13.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2007, réf. LSO-CJ07795. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**Farton Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 49.229.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2007126758/1185/13.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ07211. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**Townley Corporation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 8, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 80.917.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007126809/6449/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06545. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070146154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**Rosenberg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 92.812.

—  
Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 mars 2003, acte publié au Mémorial C n° 489 du 7 mai 2003.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ROSENBERG S.A.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007126864/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06517. - Reçu 22 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070145562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**European Estimate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 100.168.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2007.

*Pour EUROPEAN ESTIMATE SA*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2007126785/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06291. - Reçu 22 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070145541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**VIP Domotec Home Service S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3364 Leudelange, 5, rue du Château d'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 38.166.

—  
*Décision de l'associé unique en date du 28 septembre 2007*

L'associé unique de la société à responsabilité limitée VIP DOMOTEC HOME SERVICE S.à r.l., a pris, en date du 28 septembre 2007, la résolution suivante:

- Le siège social est transféré, avec effet immédiat, à l'adresse suivante:

L-3364 Leudelange, 5, rue du Château d'eau

Leudelange, le 28 septembre 2007.

*Pour extrait conforme*

LIMPIDE S.A.H.

*L'associé unique*

Signature

Référence de publication: 2007126757/503/19.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05371. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070145492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Dealinvest Holding SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 80.312.

Constituée par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 16 janvier 2001, acte publié au Mémorial C no 707 du 31 août 2001. Les statuts ont été modifiés par-devant le même notaire en date du 17 décembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 687 du 3 mai 2002.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour DEALINVEST HOLDING S.A.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007126863/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06516. - Reçu 22 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070145564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Crédit Suisse Prime Select Trust Advisory Company, Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.  
R.C.S. Luxembourg B 69.029.

—  
AUFLÖSUNG

Im Jahre zweitausendundsieben, am siebzehnten September.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Decker im Amtssitz in Luxemburg-Eich.

Ist erschienen:

Die Aktiengesellschaft CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND HOLDING (LUXEMBOURG) S.A. mit Sitz in L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet, hier vertreten durch

Dame Jacqueline Siebenaller, Vice President der CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) mit beruflicher Adresse, in L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet

auf Grund einer Vollmacht gegeben unter Privatschrift am 11. September 2007,

welche Vollmacht nach gehöriger ne varietur Paraphierung durch die Bevollmächtigte und den amtierenden Notar gegenwärtiger Urkunde beigebogen bleibt.

Welche Komparentin, vertreten wie eingangs erwähnt, den amtierenden Notar gebeten hat nachfolgendes zu beurkunden dass:

- die Aktiengesellschaft CREDIT SUISSE PRIME SELECT TRUST ADVISORY COMPANY mit Sitz in L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet

gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Maître Réginald Neuman, Notar mit dem damaligen Amtssitz in Luxemburg, am 24. März 1999, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 326 vom 7. Mai 1999,

mehrmals abgeändert und zum letzten Mal gemäß Urkunde aufgenommen durch Maître Paul Bettingen, Notar mit Amtssitz in Niederanven am 30. Dezember 2004, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 511 vom 31. Mai 2005

eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg, Sektion B unter Nummer 69.029,

Dass das Gesellschaftskapital aktuell zweihunderttausend Schweizer Franken (200.000,- CHF) eingeteilt in vierhundert (400) Aktien ohne Nennwert vollends eingezahlt;

- Dass die alleinige Aktionärin Eigentümerin sämtlicher Aktien des Gesellschaftskapitals geworden ist

- Dass die alleinige Aktionärin, welche das gesamte Gesellschaftskapital hält, die Auflösung und Liquidation der Gesellschaft beschliesst;

- Dass, nachdem die Geschäftstätigkeit der Gesellschaft eingestellt wurde, alle Aktiva und Passiva auf die Komparentin als einzige Eigentümerin sämtlicher Anteile andurch übertragen werden, welche alle Schulden der aufgelösten Gesellschaft beglichen hat und sich verpflichtet, für alle, bis jetzt nicht bekannten Verbindlichkeiten persönlich zu haften;

- Dass die Gesellschaft als liquidiert zu betrachten ist;

- Dass allen Verwaltungsratsmitgliedern, vollumfängliche Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate gewährt wird;

- Dass die Bücher und Dokumente der Gesellschaft während einer Dauer von fünf Jahren am Gesellschaftssitz verwahrt werden;

Die Komparentin, vertreten wie eingangs erwähnt, hat dem unterzeichnenden Notar das Aktienregister vorgelegt, welches sogleich annulliert wurde.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg-Eich, Datum wie eingangs erwähnt.

Nachdem das Dokument der Komparentin, welche dem Notar mit ihrem Familien- und Vornamen, Wohnsitz und Familienstand bekannt ist, vorgelesen und erklärt wurde, hat diese es zusammen mit dem amtierenden Notar unterzeichnet.

Gezeichnet: J. Siebenaller, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2007. LAC/2007/26860. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreies Papier erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg-Eich, den 28. September 2007.

P. Decker.

Référence de publication: 2007126276/206/53.

(070146056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**Karo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 120.649.

—  
*Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 20 février 2007*

*Première résolution*

L'Assemblée décide de nommer Madame Katarzyna Vandekerkhove, demeurant au 31, avenue de Grande-Bretagne MC-98000 Monaco, au poste d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007126155/587/17.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05547. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**Société Financière Transcontinentale, Société Anonyme.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 246, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 27.252.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007126052/619/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2007, réf. LSO-CJ00306. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**Business & Investment Company S.A., Société Anonyme,  
(anc. Business Sceptre S.A.).**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 1, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 44.602.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

Référence de publication: 2007126053/592/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ07029. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**Business & Investment Company S.A., Société Anonyme,  
(anc. Business Sceptre S.A.).**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 1, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 44.602.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

Référence de publication: 2007126054/592/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ07032. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**Finover S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 52.313.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2007126062/631/13.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06438. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**Sensus Metering Systems (LuxCo 3) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 380.000,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 97.413.

Le bilan au 31 mars 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Walenta.

Référence de publication: 2007124751/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2007, réf. LSO-CJ01863. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Georges & Associés S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 107.572.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007124757/5710/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05313. - Reçu 30 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070143642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Ultracolor Corp S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1259 Senningerberg, Z.I. Breedewues.  
R.C.S. Luxembourg B 47.044.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Signature

Référence de publication: 2007124056/642/13.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2007, réf. LSO-CI09746. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070142639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**Patron Cyclade S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 119.917.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007124732/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05481. - Reçu 30 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070143204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Tremblay en France S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 105.198.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007124734/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05482. - Reçu 30 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070143205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Airon S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 64.477.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007124735/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05552. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Prova Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 85.629.

---

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007124736/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05486. - Reçu 36 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Imbali Resources S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 83.703.

---

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007124739/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05505. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Prova Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 85.629.

---

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007124740/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05487. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Imbali Resources S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 83.703.

---

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007124741/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05497. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---